

Direction Adjointe de la Direction Technique Numérique
Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes
Aérospatiaux Non identifiés

DTN/DA/GP

Toulouse, le 18/11/2024

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

CAS D'OBSERVATION

VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON (27) 16.03.2023



PARIS - Les Halles
SIÈGE
2, place Maurice Quentin
75039 Paris Cedex 01
☎ +33 (0)1 44 76 75 00

PARIS - Daumesnil
DIRECTION DES LANCEURS
52, rue Jacques Hillairet
75612 Paris Cedex
☎ +33 (0)1 80 97 71 11

TOULOUSE
CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE
18, avenue Édouard Belin
31401 Toulouse Cedex 9
☎ +33 (0)5 61 27 31 31

GUYANE
CENTRE SPATIAL GUYANAIS
BP 726
97387 Kourou Cedex
☎ +594 (0)5 94 33 51 11

RCS Paris B 775 665 912
Siret 775 665 912 000 82
Code APE 731 Z
N° identification :
TVA FR 49 775 665 912

1 – CONTEXTE

Le 16 mars 2023 en fin d'après-midi, un témoin (T1) se trouve sur le parking d'une grande surface à VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON (27) quand il voit une personne observer un PAN dans le ciel. Intrigué, il regarde à son tour et observe également ce PAN.

T1 prend immédiatement une photographie et précise que plusieurs personnes ont observé ce phénomène.

Le lendemain, T1 remplit un Questionnaire Technique (QT) qu'il envoie par mail au GEIPAN le 20 mars. Joint à ce mail se trouve la photographie faite par T1, reproduite également dans le QT avec un agrandissement centré sur le PAN, un croquis reproduisant l'observation et une image Google Maps situant l'environnement.

Un avis de réception est envoyé à T1 le 3 avril.

3 ou 4 autres personnes ont observé le PAN, mais sans que le témoin connaisse leur identité. Aucun ne s'est manifesté au GEIPAN.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du QT du témoin [note de l'enquêteur : afin de conserver l'intégralité de la structure du récit et la manière dont le témoin l'exprime, sa narration est retranscrite telle quelle, sans aucune modification ni correction] :

« A 17h15 le jeudi 16 mars 2023, je stationnais ma voiture sur le parking d'Intermarché de Verneuil d'Avre et d'Iton (27130) pour y faire mes courses quand je vois une dame qui observait le ciel. Cela m'a intrigué j'ai donc levé les yeux et j'ai vu une forme triangulaire comme une grande aile de delta mais très pointue. Elle se situait approximativement à une altitude de 1000 mètres et mesurait environ 10 mètres de long sur 4 mètres de large. Elle avait un aspect toile ou métal (je ne sais pas trop) j'ai pris immédiatement une photographie (17h18) malheureusement elle n'est pas de très bonne qualité. L'objet était statique et ne bougeait pas je l'ai observé pendant cinq minutes. Nous étions plusieurs personnes à observer le phénomène. Je suis entré dans le magasin l'objet était toujours présent mais après mes achats quand je suis sorti vers 18h45 l'objet avait disparu »

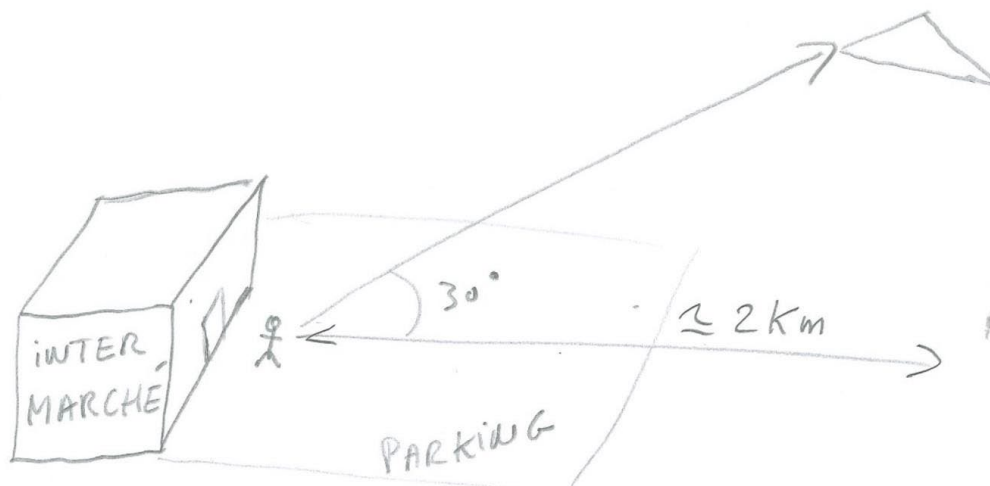


Figure 1 : croquis du PAN (image : témoin)

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Analyse de la photo du PAN : le témoin a transmis une photographie du PAN, ainsi qu'un agrandissement de celle-ci, prise à l'aide de son téléphone portable. Le PAN y apparaît sous la forme d'un triangle allongé dans le sens horizontal, avec une teinte sombre sur fond de ciel visiblement voilé. La forme n'est pas un triangle parfait, et semble montrer comme des replis sur la partie gauche (figures 2 et 3).



Figure 2 : photographie du PAN (image : témoin)



Figure 3 : agrandissement de la photographie du PAN (image : témoin)

Situation géographique : l'observation a été faite depuis le parking du magasin Intermarché de Verneuil d'Avre et d'Iton (27), situé à la sortie sud-ouest de la ville. D'après les éléments fournis par le témoin, le PAN était visible vers le nord-est.

Sur la photographie du PAN, celui-ci se trouve visuellement au-dessus d'un lampadaire. Une reconstitution sur Google Street View montre qu'un seul lampadaire de ce type se trouve dans le champ de vision indiqué par le témoin. Afin de bien confirmer l'identification, il a été demandé au témoin par mail s'il s'agissait du bon lampadaire. Dans la réponse qu'il a envoyée le 9 octobre 2023, le témoin indique s'être rendu sur place, confirmant l'identification et précisant qu'il avait photographié le PAN depuis l'entrée principale du magasin (tourniquet). Le lampadaire s'avère être au bord de la route de Mortagne, juste à l'ouest du rond-point servant d'accès au centre commercial.

Ces éléments permettent de déterminer que le PAN se situait à un azimut d'environ 29°, ce qui est très proche de la valeur estimée par le témoin (environ 30°) (figures 4 à 10).



Figure 4 : reconstitution du lieu d'observation (image : témoin)



lun. 09/10, 19:58

Répondre à tous | v

Bonsoir M. [REDACTED]

Comme convenu, je me suis rendu sur le parking de l'Intermarché de Verneuil sur Avre et je vous confirme que le lampadaire sur ma photo est bien celui de l'image Google que vous m'avez envoyée. D'ailleurs, c'est le seul qui est tourné dans ce sens. La photo avait été prise devant l'entrée principale du magasin (tourniquet).

J'espère que ces précisions vous seront utiles et pourront permettre de découvrir quel était cet objet dans le ciel.

Je vous souhaite une bonne soirée,

[REDACTED]

Envoyé depuis l'application Mail Orange

...

Figure 5 : réponse du témoin (image : GEIPAN)

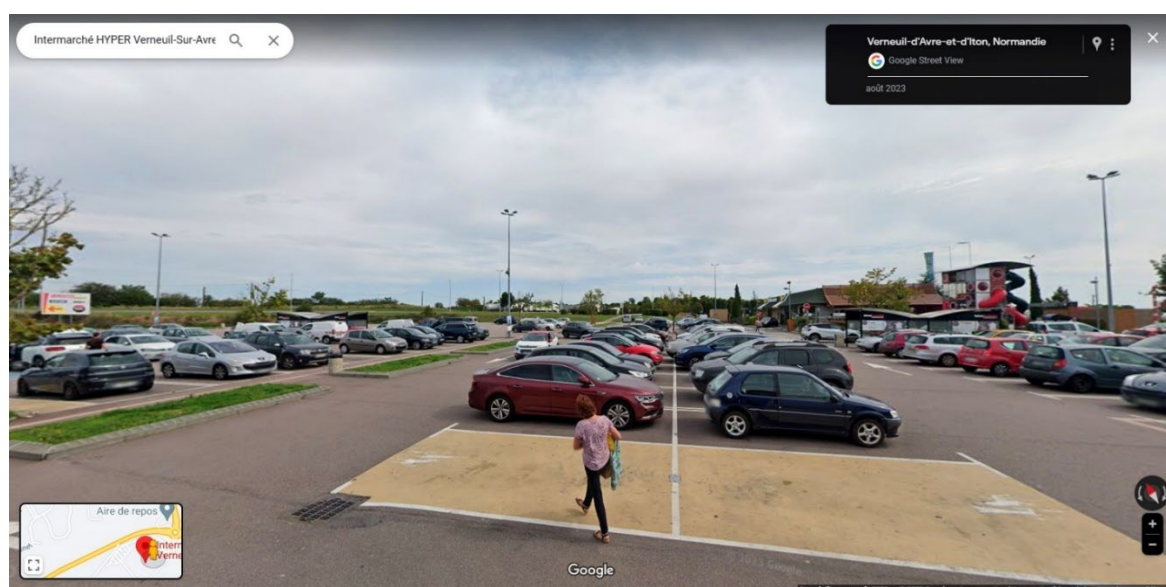


Figure 6 : reconstitution du lieu d'observation (image : Google Street View)



Figure 7 : identification du lampadaire visible sur la photo du PAN (image : Google Street View)



Figure 8 : localisation du lampadaire visible sur la photo du PAN (image : Géoportail)



Figure 9 : mesure de l'azimut du lampadaire (image : Géoportail)

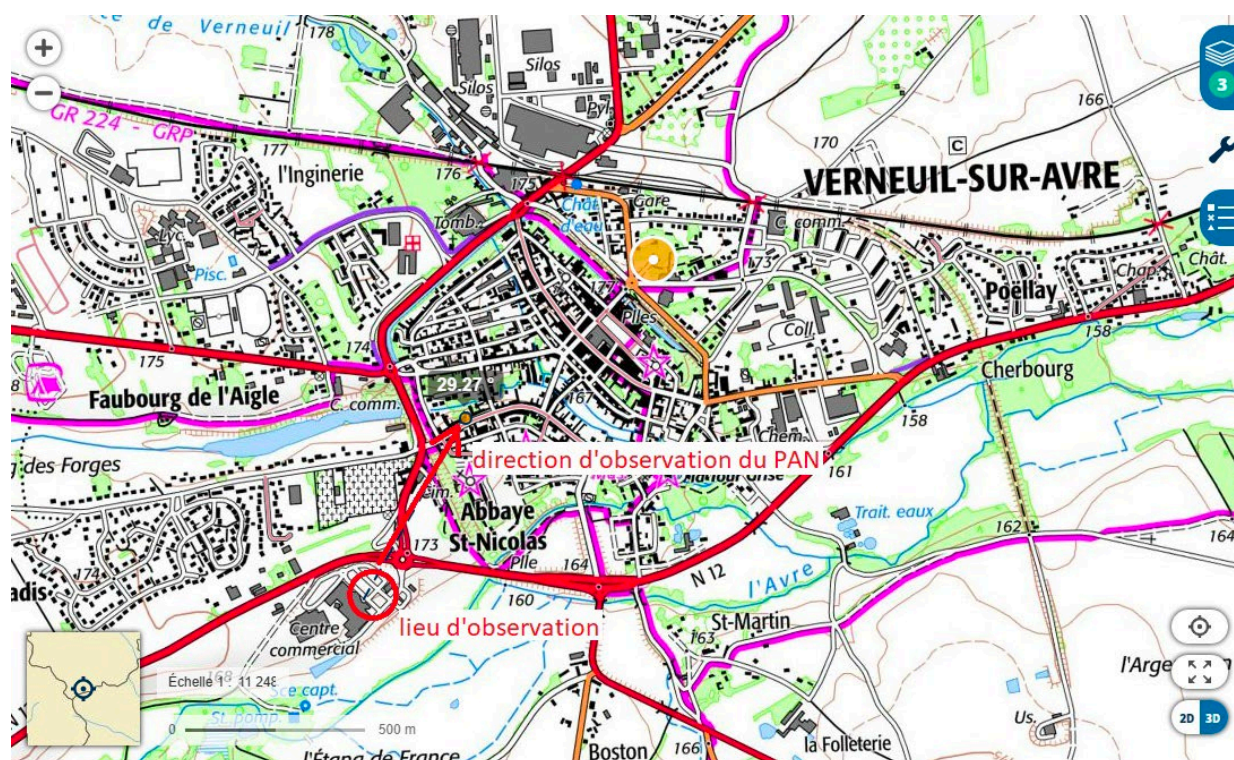


Figure 10 : reconstitution du lieu d'observation (image : Géoportail)

Situation astronomique : une reconstitution sur Stellarium pour Dreux (28), ville située à 32 km à l'est du lieu d'observation, le 16 mars 2023 à 17h16 montre que le seul astre visible était le Soleil, à 16° de hauteur à l'ouest-sud-ouest (figure 11).

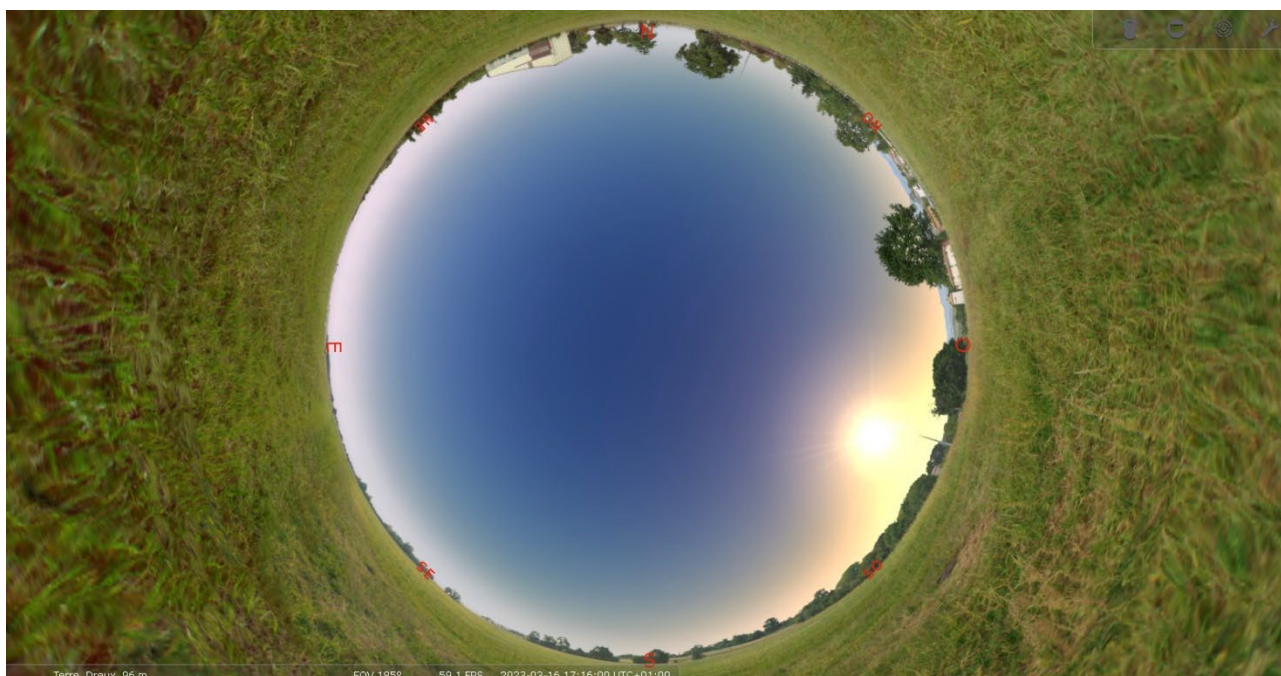


Figure 11 : situation astronomique (image : Stellarium)

Le témoin indique que le ciel était couchant, ce qui est cohérent avec les données astronomiques.

Situation météo : la station météorologique la plus proche ayant conservé des archives en date de l'observation est celle de Bourth (27), distante de 9 km au nord-ouest du lieu d'observation. Les données indiquent l'absence de pluie, une température d'environ 15°C et un vent faible de 8 km/h soufflant du sud à 17h00 et du sud-sud-est à 17h30 (figure 12).

18h30	13.6 °C		6 km/h raf. 9.7	1006.9hPa
18h00	14.0 °C	0 mm/1h	5 km/h raf. 9.7	1007.1hPa
17h30	14.6 °C		8 km/h raf. 17.7	1007.2hPa
17h00	14.8 °C	0 mm/1h	8 km/h raf. 14.5	1007.1hPa
16h30	15.2 °C		10 km/h raf. 19.3	1007.2hPa
16h00	15.7 °C	0 mm/1h	10 km/h raf. 17.7	1007.1hPa
15h30	15.9 °C		11 km/h raf. 22.5	1007.1hPa
15h00	16.1 °C	0 mm/1h	11 km/h raf. 17.7	1007.5hPa

Figure 12 : situation météo (image : Infoclimat)

Les images satellites montrent que le ciel était nuageux (figure 13).

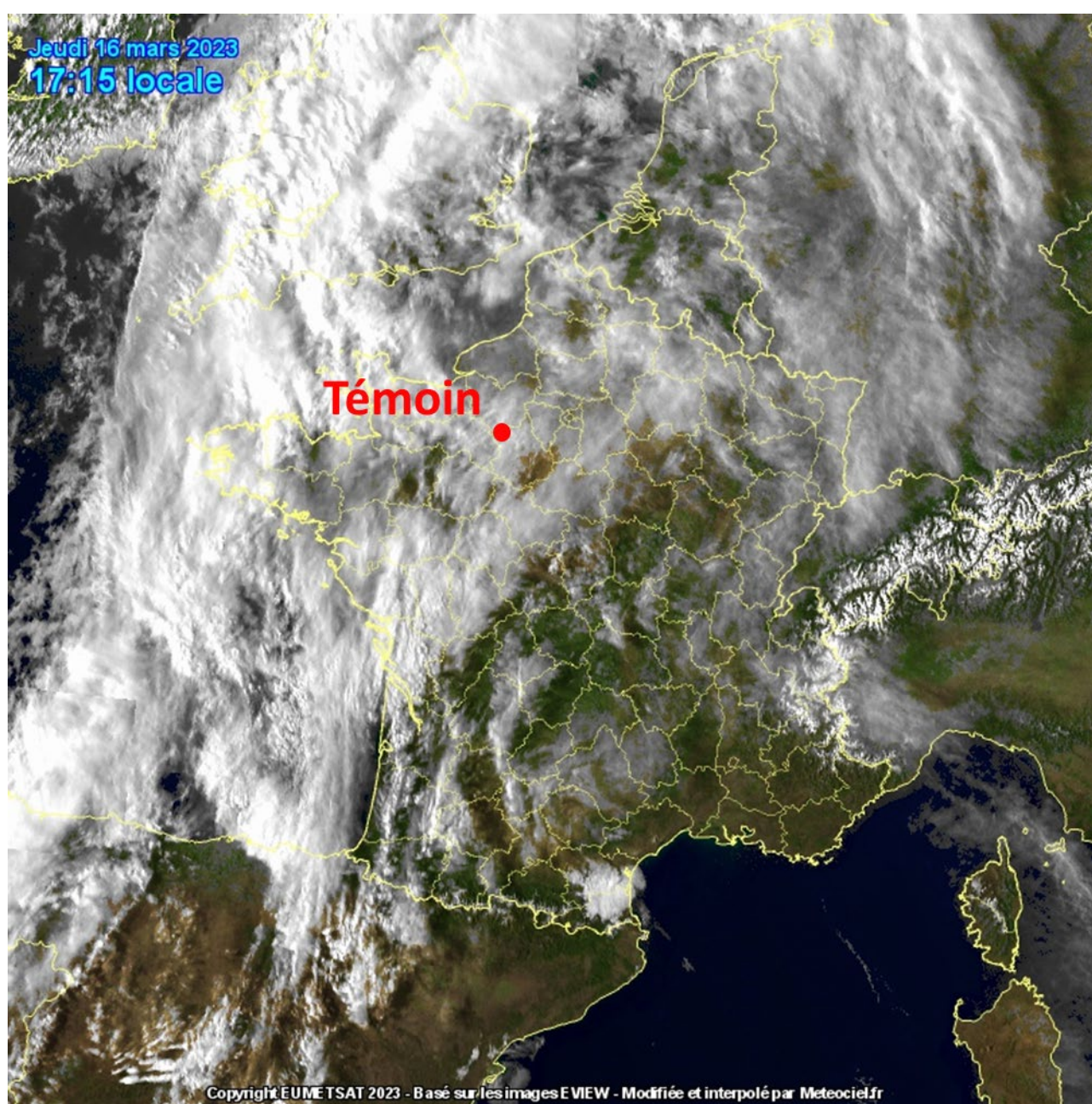


Figure 13 : situation météo (image : MétéoCiel)

Le témoin indique que le ciel était bleu mais un peu voilé, ce qui est assez cohérent avec les données météorologiques.

Situation aéronautique : le témoin ne mentionne pas avoir vu d'avion durant l'observation.

Une reconstitution sur Flightradar24 montre qu'un Airbus A320 d'Air France reliant Paris à Brest est passé dans l'axe d'observation du PAN à 16h18 UTC (17h18 heure légale), c'est-à-dire à l'heure indiquée par le témoin, à une altitude de 9114 m. Toutefois, l'immobilité du PAN ainsi que son aspect visuel ne correspondent pas cet avion, qui, de plus, était vraisemblablement masqué par les nuages (figure 14).

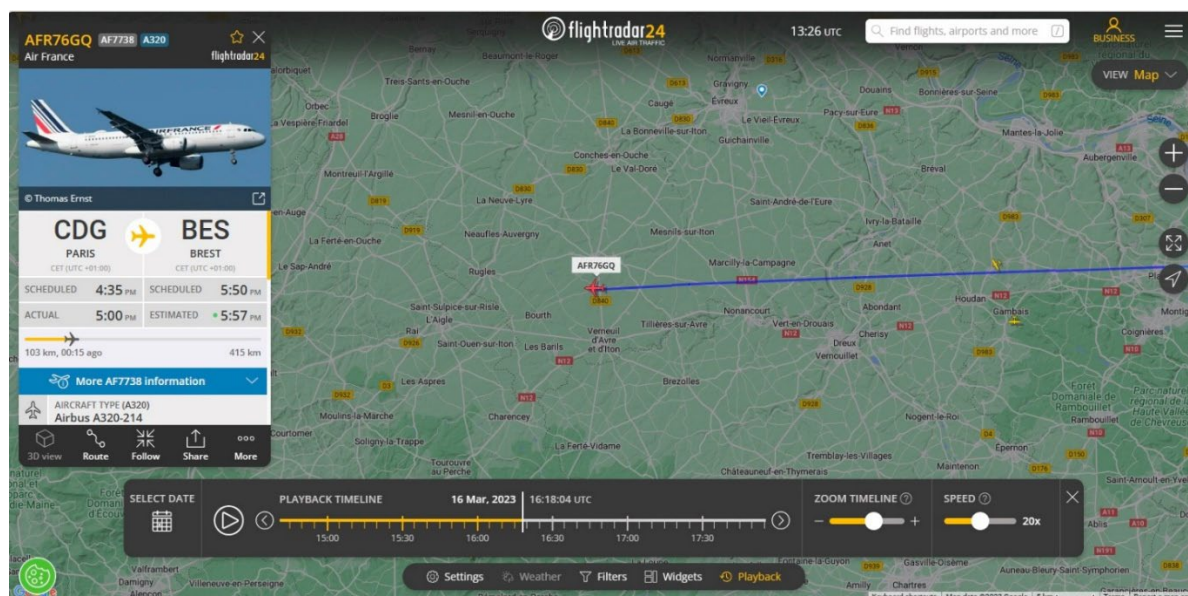


Figure 14 : situation aéronautique (image : Flightradar24)

Situation astronomique : l'observation ayant eu lieu en pleine journée et par ciel couvert, toute observation de type astronomique est exclue.

SYNTHESE DES ELEMENTS COLLECTES

TEMOIGNAGE UNIQUE

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	Verneuil d'Avre et d'Iton (27)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	« Je sortais de mon bureau et j'allais faire mes courses. »
B2	Adresse précise du lieu d'observation	48.7324° Nord ; 0.9193° Est
B3	Description du lieu d'observation	« Parking de supermarché avec vue dégagée. »
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	16/03/2023
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	« 17h16 heure locale »

B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	« 5 minutes »
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	« 3 ou 4 personnes »
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	« Malheureusement je n'ai aucune identité sur les 3 ou 4 personnes présentes. »
B9	Observation continue ou discontinue ?	« Continue »
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	« Je devais aller faire mes courses. »
B12	Phénomène observé directement ?	Oui
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Non
B14	Conditions météorologiques	« Ciel bleu mais un peu voilé. »
B15	Conditions astronomiques	« Soleil couchant »
B16	Equipements allumés ou actifs	« RAS »
B17	Sources de bruits externes connues	« Juste le bruit des véhicules circulant sur la route située à proximité. »
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	« Unique »
C2	Forme	« Triangulaire »
C3	Couleur	« sombre »
C4	Luminosité	« Il faisait jour. »
C5	Trainée ou halo ?	« Non »
C6	Taille apparente (maximale)	« Triangulaire comme une aile de delta plane mais plus pointue d'environ dix mètres de long et 4 mètres de larges. »
C7	Bruit provenant du phénomène ?	« Aucun bruit »
C8	Distance estimée (si possible)	« L'objet était à environ 2 kilomètres de moi. »
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	« Nord Est 30° »
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	« Environ 30 degrés. »
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	« Nord Est 30° »
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	« Environ 30 degrés »
C13	Trajectoire du phénomène	« Statique »
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	« Aucune »
C15	Effet(s) sur l'environnement	« Aucun »
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	Oui
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	« Juste une interrogation de ce que pouvait être cet objet. »
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	« A mes proches même réaction que moi une interrogation. »
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	« J'ai pensé que ça pouvait être une voile publicitaire mais c'était trop haut pour

		cette hypothèse. Ma femme m'a parlé d'un dirigeable type Zeppelin. Ce qui interroge surtout c'est la position statique de l'objet. »
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	« Pas d'intérêt particulier. »
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	« Non »
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	« Oui »
E7	Le témoin pense-t-il que l'expérience qu'il a vécu a modifié quelque chose dans sa vie ?	« Non. »

4- HYPOTHESE ENVISAGEE

Une hypothèse privilégiée : l'observation d'un cerf-volant.

4.1. ANALYSE DE L'HYPOTHESE

L'aspect visuel et l'immobilité du PAN sont très cohérents avec cette hypothèse, et ce d'autant plus qu'il est à rappeler que la photographie du PAN semble montrer comme des replis sur la partie gauche, ce qui donnerait au PAN la consistance d'une voile.

Le témoin a d'ailleurs envisagé ce type d'observation (« j'ai pensé que ça pouvait être une voile publicitaire ») avant de l'exclure car il juge le PAN trop haut (« mais c'était trop haut pour cette hypothèse »). Le témoin estime en effet que la hauteur angulaire du PAN était de 30° degrés environ. Toutefois, cette valeur s'avère surestimée, puisque la photographie du PAN montre que le PAN était situé à environ deux fois la hauteur d'un lampadaire situé à plus d'une centaine de mètres de distance. La hauteur angulaire exacte du PAN peut ainsi plutôt être estimée à environ 10 ou 15°.

La municipalité de Verneuil d'Avre et d'Iton (27) a été interrogée par mail le 14 octobre 2023 pour savoir si elle avait connaissance de l'utilisation d'un cerf-volant ou d'une voile triangulaire le 16 mars 2023, par exemple dans le cadre d'une publicité ou d'une prise de vue aérienne.

Dans sa réponse envoyée le 17 octobre, le responsable de service de la police municipale de la commune indique qu'il s'agissait bien d'un gros cerf-volant, dont la base se situait à l'abbaye Saint-Nicolas, confirmant ainsi l'hypothèse, puisque cette abbaye est directement dans l'axe d'observation du PAN, à quelques degrés près et à un peu plus de 400 mètres du lieu d'observation.

Ce responsable nous indique par ailleurs que le propriétaire de l'engin a reçu la visite d'une patrouille et nous fournit une photographie de ce cerf-volant prise depuis le véhicule d'intervention de la police municipale, dont l'heure est proche de celle de l'observation (figures 15, 16 et 17).

 Police municipale Police municipale <policemunicipale@verneulsuravre.fr>
Aujourd'hui, 09:44

[Répondre à tous](#) | 





Télécharger

Bonjour Monsieur 

Concernant votre demande, il s'agissait bien en date du 16 mars 2023 d'un gros cerf-volant dont la base se situait à l'abbaye Saint Nicolas.
La patrouille était intervenue pour rencontrer le propriétaire de l'engin.

Cordialement

  Responsable de Service)
Mairie de Verneuil d'Avre et d'Iton
Service Police Municipale

E-mail : policemunicipale@verneulsuravre.fr 

Figure 16 : réponse du responsable de service de la police municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton (27) (image : GEIPAN)



Figure 17 : photographie prise depuis le véhicule de la police municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton (image : police municipale)

Cette photographie a été prise depuis la rue Thiers, à Verneuil d'Avre et d'Iton, et le cerf-volant se trouve dans le prolongement de cette rue. Nous pouvons ensuite reporter les deux axes d'observation (celui du témoin et celui de la police municipale pour vérifier qu'ils convergent bien vers une même zone située à proximité de l'Abbaye Saint-Nicolas (zone cerclée en pointillés rouges dans la figure 18 ci-dessous). Le cerf-volant a sans doute été déployé depuis le parc situé au nord-nord-ouest de l'Abbaye.

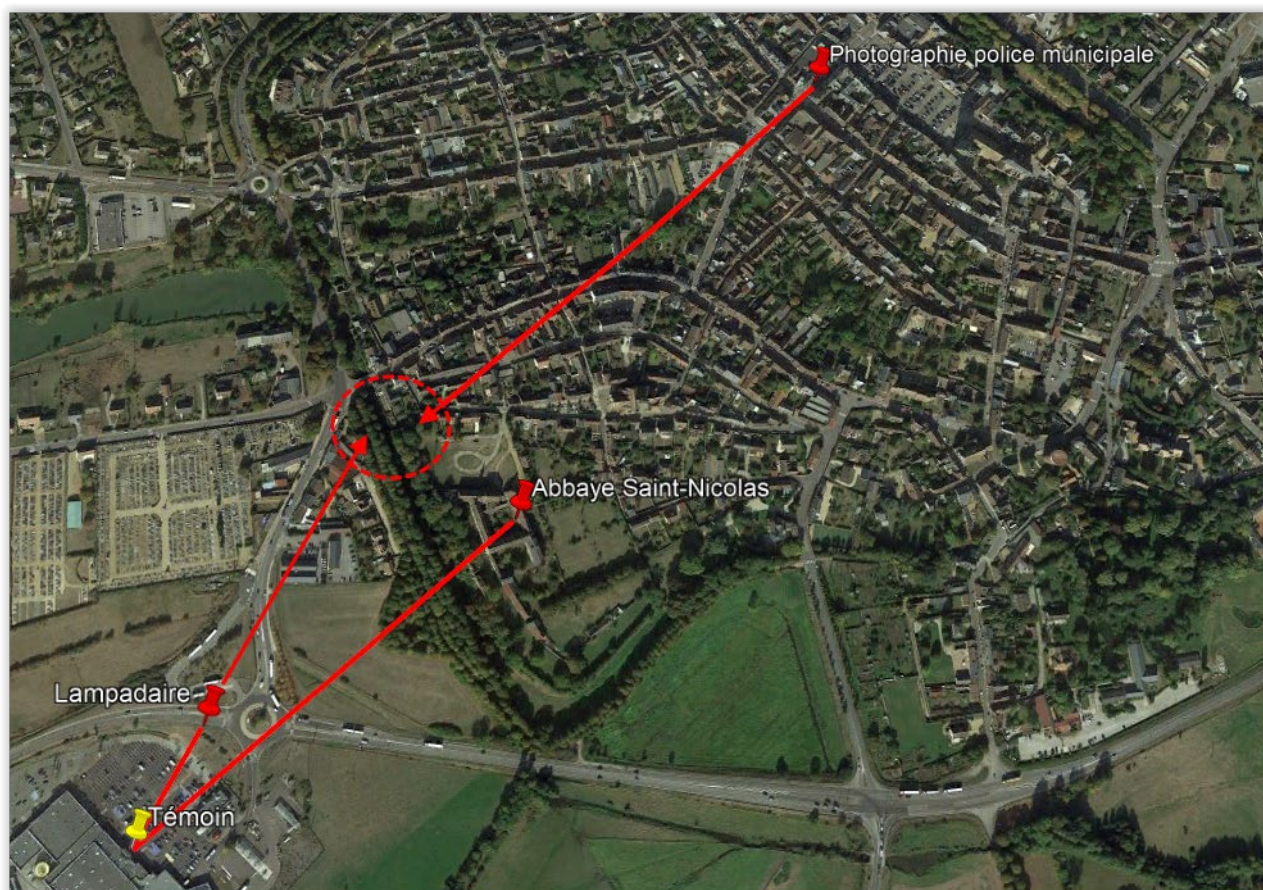


Figure 18 : situations du témoin, du lampadaire ayant servi de repère sur la photographie du témoin, de la police municipale à l'endroit où la photographie du cerf-volant a été prise et de l'abbaye Saint-Nicolas et de son parc d'où le cerf-volant a été utilisé (image : GEIPAN)

4.2. SYNTHÈSE DE L'HYPOTHÈSE

HYPOTHÈSE(S)	EVALUATION*
1. Cerf-volant	0.975

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

1. Cerf-volant - Evaluation des éléments pour l'hypothèse # 51555			
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
Forme	Aspect visuel très cohérent avec un cerf-volant ou une voile triangulaire		0.95
Azimut (préciser: début/fin)	Direction d'observation du PAN parfaitement cohérente avec l'abbaye Saint-Nicolas, lieu d'utilisation confirmé par la police municipale d'un gros cerf-volant		0.95
Vitesse app.	Immobilité du PAN cohérente avec celle d'un cerf-volant		0.95
Date/Heure	Confirmation par la police municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton (27) de la présence d'un		0.95

	gros cerf-volant à l'heure de l'observation	
Couleur(s)	Sombre, possible	0.95

4.2. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance* du cas est bonne, bien que le témoin soit unique. En effet, le PAN a pu être photographié, ce qui permet de l'orienter précisément dans l'environnement.

*selon les critères du GEIPAN, la consistance est la quantité d'informations considérées comme fiables et objectivées, recueillies pour un témoignage.

5- CONCLUSION

Le 16 mars 2023, alors qu'elle se trouve sur le parking d'une grande surface à Verneuil d'Avre et d'Iton (27), le témoin remarque une personne en train d'observer un PAN dans le ciel, qu'elle commence à observer à son tour. Elle décrit cet objet comme étant de forme triangulaire, très pointue, de couleur sombre et restant immobile. Le témoin prend immédiatement une photographie de l'objet tout en continuant de l'observer pendant environ 5 minutes, en compagnie d'autres personnes. Elle met fin à son observation pour entrer dans le magasin. À son retour, l'objet n'est plus visible.

La consistance du cas est bonne, bien que le témoin soit unique. En effet, le PAN a pu être photographié, ce qui permet de le localiser précisément dans l'environnement.

L'apparence du PAN, ainsi que son immobilité, rappelle les caractéristiques d'un cerf-volant.

Contactée par mail, la police municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton (27) a pu confirmer qu'il s'agissait bien d'un cerf-volant, dont la base était située à l'abbaye Saint-Nicolas, dans la même direction que le PAN observé par le témoin, et dont le propriétaire a reçu la visite d'une patrouille.

La police municipale a fourni au GEIPAN une photographie de ce cerf-volant, ressemblant en tous points au PAN photographié par le témoin.

Nous avons pu reconstituer sa position en croisant les données d'azimut d'observation des deux photographies, celle du témoin et celle de la police municipale, et vérifier ainsi que le PAN se situait bien à proximité du parc de l'Abbaye Saint Nicolas.

Le cas est classé « A », observation d'un cerf-volant.

6- CLASSIFICATION

Etrangeté [E]

Consistance [C] = [I]x[F]

Fiabilité [F]

Information [I]

Classé A

